



Envoyé en préfecture le 15/01/2026

Reçu en préfecture le 15/01/2026

Publié le 15/01/2026

IP : 059-215903832-20251231-DC_2025_122-AU

Répub

S'LO

Département du Nord

Ville de Marly

Service : Marchés Publics

J.N.V / NAB

DC2025-122

DÉCISION DU MAIRE

Marché 2024-05

Objet : TRAVAUX DE DESAMIANAGE ET DE DEMOLITION BATIMENT LOGEMENTS DE FONCTION

MARIE CURIE

LOT 1 / TRAVAUX DE DESAMIANAGE

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu le code de la commande publique, dans sa partie législative et réglementaire, et notamment les articles L2194-1, R2194-2, R2194-5

Vu la délibération n° 22-51 en date du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°22-52 valant règlement intérieur de la commande publique,

Considérant le volume important des fondations à évacuer, ainsi que l'enlèvement des réseaux EU/EP en périphérie du bâtiment, non répertoriés au moment du lancement du marché,

Considérant l'imprévisibilité de cette circonstance produisant un impact sur la durée du marché, et sur la durée d'exécution des prestations du lot 1.

DÉCIDE

La prise en compte des modifications du marché nécessaires à la réalisation des prestations :

- La durée du marché et la durée d'exécution des prestations sont prolongées jusqu'au 31/01/2026

Cette prolongation de la durée du marché ne produit aucun impact financier.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 31 décembre 2025

Le Maire,

Jean-Noël VERFAILLIE



*Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de sa réception en Sous-Préfecture le 15.01.2026
et de la publication le 15.01.2026*